

COMMUNIQUE DE PRESSE 12 décembre 2016

Le Planning Familial, la CADAC et l'ANCIC réaffirment l'importance du choix pour les femmes de toutes les méthodes contraceptives

La méthode *ESSURE* est une méthode de contraception définitive par micro implant qui comme tout acte médical, nécessite des précautions de pose, et une information des femmes sur les bénéfices et risques de cette méthode. Une pétition circule aujourd'hui pour demander l'interdiction de cette méthode, suite à une forte médiatisation sur les conséquences néfastes de cette dernière.

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament ([ANSM](#)) reconnaît que "la stérilisation définitive par *ESSURE* a démontré son efficacité". Elle déclare qu'elle "n'a pas mis en évidence d'élément pouvant remettre en cause le rapport bénéfice/risque du dispositif *ESSURE*, mais qu'elle a identifié l'importance de mieux encadrer ses conditions d'implantation en renforçant notamment la formation des chirurgiens à la technique et l'information aux patientes sur ses éventuels effets indésirables, en amont de la pose." Un [communiqué du Ministère](#) est paru vendredi 9 décembre, précisant qu'une enquête est en cours et que cette méthode est bien encadrée et sous surveillance.

Compte-tenu de ces éléments, le Planning Familial, la CADAC et l'ANCIC réaffirment l'importance du choix pour les femmes de toutes les méthodes, y compris des méthodes de contraception définitive comme le permet la loi 2001, et l'importance d'y avoir accès dans de bonnes conditions grâce à des professionnel.le.s bien formé.e.s. La méthode *ESSURE* en fait partie.

Nos trois associations exigent aujourd'hui une clarification rapide de la part des autorités de santé pour enrayer la désinformation qui est une source de forte inquiétude pour les femmes qui en sont utilisatrices ou souhaitent le devenir, et constitue un nouvel obstacle au droit des femmes à disposer de leur corps.

Contacts :

ANCIC (Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception) :

- Laurence Danjou, Co-présidente : info@ancic.asso.fr
- Laurence Esterle, Co-présidente : info@ancic.asso.fr
- Emmanuelle Lhomme, Co-présidente : info@ancic.asso.fr

CADAC (Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception) :

- Nora Tenenbaum, Présidente : nora.tenenbaum@wanadoo.fr # 06 88 86 41 42

Le Planning Familial:

- Véronique Séhier, Coprésidente : veronique.sehier@planning-familial.org # 06 86 65 25 19